



Conflit avec un fournisseur

Par **ninokilitauri**, le **27/07/2010** à **22:45**

Bonjour,rrnJe vous contacte pour vous demander un conseil par rapport à une situation d'un amirnil travaille avec un fournisseur depuis quelques temps et ils ont des différents. Il avait au fournisseur de l'argent en liquide pour l'achat de marchandise et le fournisseur ne lui jamais donné la marchandise ni l'argent. ils sont allés au tribunal qui lui demande des preuves qui montre qu'il lui remis l'argent, ce qu'il n'a pas parce qu'ils ont fait la transaction en liquide. je voulais savoir s'il y'avait une autre solution pour lui de récupérer son argent.rnrnMerci de votre retour